

Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, tandis qu'en parlant des provinces de l'Atlantique, on inclut également la nouvelle province de Terre-Neuve.

M. Mongrain: Monsieur le président, je remercie infiniment mon collègue d'avoir fourni ces renseignements, parce que, contrairement à certains de mes amis de l'opposition, je cherche à m'instruire et à apprendre. Je le remercie et je lui promets que je me souviendrai longtemps de cette leçon.

Monsieur le président, selon moi, le bill que nous discutons est peut-être présenté un peu trop tard, de l'avis d'un bon nombre d'entre nous, parce que, évidemment, il faut suivre le processus parlementaire. Mon préopinant a parlé tantôt d'une période de neuf mois. Il est normal qu'après neuf mois, un enfant vigoureux vienne au monde. On ne peut tout de même pas exiger qu'il soit prématuré. Au demeurant, il s'agit d'un bon bill. Il pourra certainement, au cours des ans, être amélioré, si de nouvelles situations apparaissent et que des secteurs sont défavorisés.

On a dit, du côté de l'opposition officielle, qu'on donnait trop de discrétion au ministre. J'ai entendu d'autres porte-parole de l'opposition dire que le ministre n'avait probablement pas assez de pouvoirs pour faire face à tous les besoins des provinces ou des secteurs du Canada qui sont économiquement faibles.

Monsieur le président, on a même dit, à un moment donné, que le ministre était un «pocket C.D. Howe». Au contraire, je crois que le ministre a besoin de tous les pouvoirs possibles pour essayer de trouver des solutions aux problèmes dont l'opposition nous entretient depuis neuf mois, savoir qu'il existe encore trop de pauvreté, trop de chômage au Canada, et que l'économie est stagnante, ce qui n'est pas un phénomène particulier au Canada, comme tout le monde l'aura sans doute remarqué, mais qui afflige actuellement toute l'humanité.

On est heureux d'avoir lu dans les journaux hier ou avant-hier, que pour combattre l'inflation, le Canada se range aujourd'hui au troisième rang de tous les pays de l'univers, après l'Allemagne de l'Ouest et la Hollande, si je me souviens bien.

• (8.50 p.m.)

Monsieur le président, il faut tout de même que ce ministre ait des pouvoirs assez considérables, s'il désire synchroniser les efforts de tous les ministères, afin qu'on ne se heurte pas aux chinoïseries administratives, quand il s'agit d'adopter des mesures fondamentales. Ces chinoïseries administratives exigent qu'en plus du ministre et du sous-ministre, des fonctionnaires, des technocrates, des groupes de travail, des députés, des corps qui repré-

sentent les organismes de promotion régionale doivent intervenir, sans compter qu'il faut obtenir le consentement des provinces. Au fait, on n'en finit plus. Il faut donc donner des pouvoirs au ministre.

Je ne m'oppose pas du tout à ce qu'il ressemble à feu le très honorable C. D. Howe, qui a été l'un des initiateurs de la promotion économique les plus actifs que nous ayons connus, depuis un siècle. L'histoire, je crois, le jugera d'une façon différente de celle de l'opposition, à l'époque où il livrait ici des combats politiques. On peut se former une opinion en constatant ici les fruits que son action a produits, parce qu'il était un homme réaliste. Je souhaite que le nouveau titulaire du ministère de l'Expansion économique régionale obtienne autant de résultats que le très honorable C. D. Howe.

Monsieur le président, il est temps que nous soyons réalistes et que nous ayons les deux pieds sur terre. Il est temps que nous arrêtions de parler de choses nébuleuses comme, par exemple, la Constitution.

Je suis certain que les pêcheurs de Terre-Neuve, qui sont actuellement dans le désarroi, s'intéressent beaucoup moins à la Constitution qu'à ce que rapportera leur pêche la semaine prochaine.

Je suis certain aussi que les chômeurs de Sainte-Rose-du-Dégel ou de Saint-Étienne-des-Grès sont beaucoup moins intéressés à la réforme éventuelle de la Constitution qu'à obtenir au plus tôt un emploi qui va leur permettre de gagner leur vie.

Et c'est pour cette raison que je me réjouis de la présentation de ce bill qui va permettre à un ministre de synchroniser les efforts de tous ses collègues, afin de pourvoir aux déficiences économiques régionales dans ce pays et de combattre la pauvreté, pour que nous puissions jouir d'une honnête aisance.

Monsieur le président, je répète qu'il est temps que nous cessions de rêver et de parler, par exemple, du Père Noël, dont on espère recevoir quelque chose tous les ans.

Depuis quelques semaines, j'ai entendu dire des choses fantastiques dans cette enceinte. On voudrait, par exemple, que tout le monde vive bien, en recevant du gouvernement des montants gratuits de \$100 par mois, tout en disant qu'il ne faut pas créer trop d'industries, car on va en vider d'autres. Il faut tout de même être réaliste si l'on veut que les Canadiens puissent gagner leur pain. Il faut en effet leur donner l'occasion de gagner leur pain et donner en même temps à certains financiers l'occasion de réaliser certains profits qu'ils pourront «réinvestir» dans l'économie, en vue de créer des emplois pour les chômeurs qui, autrement, seraient à la charge de l'État et augmenteraient les obligations fiscales du gouvernement.